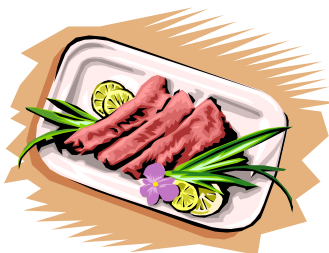


ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2018 PARCAY MESLAY

Madame, Monsieur,

Lors de l'Assemblée Générale du samedi 17 février 2018, le repas pourra être pris à 12 H 15 au Novotel de Bourges, ZAC Orchidée César, route de Châteauroux, 18570 LE SUBDRAY.

Afin d'éviter des problèmes de gestion des repas comme les années précédentes, nous vous demandons de prévoir le nombre de personnes et de retourner le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement avant le **02/02/2018** (date impérative). **Aucune réservation ne pourra être prise après cette date.**



**Bon de réservation pour le repas au Novotel de Bourges, ZAC
Orchidée César, route de Châteauroux, 18570 LE SUBDRAY.**
Le 17 février 2018

Réservation de Madame/Monsieur, _____ pour _____ repas

Soit ____ Repas X 27 EUROS = _____

Chèque à adresser à l'ordre du Comité Centre de la F.F.E.S.S.M.

A retourner avant le 02/02/2018 au :
Comité Centre de la FFESSM
Maison des sports
Rue de l'Aviation
37210 PARCAY-MESLAY